



Le dispositif AIR 92 est un projet pluriannuel (2025-2027) de retour à l'emploi, qui répond à l'appel à une "Offre de repérage et de remobilisation" émis par la DRIEETS d'Ile-de-France.

Coordonné par l'Association Espaces, il est mené en consortium par les structures Espaces, Arpeije, Carton Plein et Eureka.

AIR 92 vise à remobiliser et accompagner socio professionnellement les personnes vulnérables :

- Sans contact régulier depuis au moins 5 mois avec un acteur du Réseau pour l'emploi (agence France Travail, mission locale ou Cap emploi).
- Domiciliées dans le 92
- En capacité de communiquer en français (A2)



AIR 92 c/o Association Espaces
855 av. Roger Salengro 92370 CHAVILLE



www.air92.org



orientation@air92.org



06 60 51 73 17 (sud 92)
06 64 69 89 40 (nord 92)

Coordination : coordination@air92.org
01 55 64 13 40 | 06 81 80 69 84



AIR 92

Aller vers,
remobiliser
& accompagner
les personnes éloignées
de l'emploi

dans les Hauts-de-Seine

PRÉSENTATION

L'origine du dispositif

Elle provient des constats suivants :

- Les Hauts-de-Seine comptent **19 Quartiers de la Politique de la Ville**, essentiellement dans 7 communes concentrant 50% de la pauvreté du 92.
- 20.000 personnes sont hébergées en structures précaires dans le département (CHU, hôtels...).
- Un accompagnement socioprofessionnel global, débutant par la **prise en compte des freins périphériques à l'emploi**, est nécessaire aux personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Le **risque de dépression et la consommation de médicaments psychotropes** augmentent de façon significative avec la durée du chômage.



Les spécificités du dispositif

- Une entrée en relation avec **un-e médiateur-trice social-e**, pour découvrir le dispositif.
- Un parcours à la carte proposant un **bilan global**, un **accompagnement psychologique** individuel ainsi que des **ateliers collectifs de remobilisation**.
- Une **rémunération** de stagiaire de la formation professionnelle, en l'absence d'autres ressources.
- Un **accompagnement socio-professionnel** individuel, pour la levée des freins à l'emploi et un retour adapté dans l'emploi.

OBJECTIFS

- **100 bénéficiaires par an** de 18 à 67 ans sont accueilli-es, intégré-es et accompagné-es dans le parcours, soit 300 bénéficiaires sur 3 ans.
- Le parcours doit permettre à ses participant-es :
 - de **trouver un emploi durable** (10 %),
 - de **créer leur activité** (2 %),
 - d'entrer en **formation professionnelle** (15 %),
 - d'obtenir un **emploi de transition** (45 %),
 - accéder à un **parcours de soin**.



ETAPES DU PARCOURS

Le repérage

Il est effectué par nos médiateur-ices sociaux-ales en partenariat avec les acteur-ices du secteur associatif et social de proximité, via des orientations, des visites en accueil de jour et des maraudes de rue.

La remobilisation

Elle consiste à **construire un parcours à la carte** incluant des entretiens individuels et des ateliers collectifs à vocation physique, intellectuelle, artistique et sociale. Elle vise à renforcer la **confiance en soi**, la **motivation**, l'**engagement** et la **remise en action**.



L'accompagnement socioprofessionnel

Il est réalisé sous la forme :

- **d'ateliers de découverte de métiers** au contact de structures de l'IAE et du secteur marchand,
- d'entretiens individuels de **bilan de compétences**,
- d'un co-accompagnement à la **levée des freins périphériques** (logement, mobilité, langue, droits) avec les assistant-es sociaux-ales,
- d'une **aide à l'inscription** (ou remise en contact) avec les acteurs du Réseau Pour l'Emploi.